

Ref : DC 2025.001

COMMUNE DE BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS

DEPARTEMENT
DU RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE DES

ARRONDISSEMENT
DE VILLEFRANCHE

DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du : 04 février 2025

CANTON
DE BELLEVILLE-EN-
BEAUJOLAIS

Date de convocation du C.C.A.S. : 28 janvier 2025

Nombre de Membres en exercice au jour de la séance : 17

OBJET :

Président : Monsieur Frédéric PRONCHERY.

**DEBAT D'ORIENTATION
BUDGETAIRE**

Vice - Présidente : Madame Monique JACOB.

Secrétaire élu : Madame Brigitte JULIEN

Membres présents :

Mmes BENACEUR, BIOSA, DESCOMBES, EL ABED, FLAMAND, JACOB, JULIEN,
LEDY, LEPRETRE -
Mrs. DEROT.

Membres absents :

Mmes LAVEIX (pouvoir donné à Mme JACOB) -
Mrs BERGERET, FOREST (pouvoir donné à Mme BIOSA), LICHANI, MAHUET
(pouvoir donné à M. DEROT), PRONCHERY, TATU (pouvoir donné à Mme
DESCOMBES).

Conformément aux dispositions de l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un débat d'orientation budgétaire doit avoir lieu, fixant les principes permettant l'établissement des budgets primitifs de l'exercice 2025, pour les établissements publics administratifs des communes de 3 500 habitants et plus.

Considérant que ce débat permet de discuter des grandes orientations budgétaires à retenir pour le budget primitif et d'informer le Conseil d'Administration sur l'évolution prévisible de la situation financière du CCAS pour l'année 2025.

Le Conseil d'Administration, après avoir débattu sur les orientations budgétaires 2025, à l'unanimité,

Donne acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire.

Ainsi, fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme



Pour le Président du CCAS,
Par délégation,
La Vice-Présidente,
Monique JACOB.